Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 30 janvier2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente; M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Commission Paritaire Locale (Co.Pa.Loc)

Le Conseil Communal,

Vu la section 3- des commissions paritaires locales- articles 93 à 96 du décret du 06.06.1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné.

Vu le renouvellement des conseils communaux.

Vu la nécessité de revoir les membres représentants le pouvoir organisateur.

Sur proposition du Collège Communal,

Le Conseil Communal, à l'unanimité des membres présents, par oui, non, abstention

DECIDE de désigner les 6 membres de la Commission à savoir :

-Frédéric MATHURIN, la petite chavée 7-6660 Houffalize- frederic.mathurin@houffalize.be, Président, suivant article 1.3 du règlement d'ordre intérieur.

-Catherine FETTEN, Dinez 23A bte 7-6661 Houffalize- catherine.fetten@houffalize.be

-Sylvaine PLENNEVAUX, Rue de Liège 37-6660 Houffalize- sylviane.plennevaux@houffalize.be

-Cindy THEIS, Bonnerue 21- 6663 Houffalize- cindy.theis@houffalize.be

-Valérie BERTE, Rue sainte Anne 39- 6660 Houffalize- valerie.berte@houffalize.be

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération